



Vente par soumission par mail de 2 lots de ferrailles

- District routier de Ciney

- Atelier départemental de Paliseul

29/6/2022

LOT 1 : Ferrailles diverses à Ciney

- Composition (à titre indicatif) : +/- 60 m³ de panneaux, piquets et autres
- Se trouvant au District (SPW) de Ciney 5590, chemin du Tersois 33B
- Dans deux loges différentes sur le même site
- Renseignements et visites (UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS) : M. Cédric Malherbe au 083/23.17.42 (cedric.malherbe@spw.wallonie.be)

LOT 2 : Ferrailles diverses à Paliseul

- Composition (à titre indicatif) : +/- 34 m³ de panneaux, piquets et autres
- Se trouvant à l'Atelier Départemental de Paliseul 6850, rue de la Régie 2
- Renseignements et visites (UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS) : M. Laurent Robert 061/230.053

Il est possible de remettre une offre pour 1 ou 2 lots. Si un acheteur est intéressé par les deux lots, il devra remettre deux offres différentes (pas de globalisation de prix).

Renseignements sur les modalités de la vente et de paiement :

M. Arnaud Fokan (tél.0257/644.72 - arnaud.fokan@minfin.fed.be).

Public visé :

- La présente vente est ouverte à tout titulaire d'un n° de TVA.
- Les soumissionnaires devront indiquer leur n° de TVA sur l'offre + code NACEBEL de leur activité.

Envoi des soumissions :

- Les soumissions (voir formulaire) sont à envoyer pour **le 29-6-2022 à 10h** au plus tard à finshop.gembloux.cars@minfin.fed.be avec comme intitulé « AF – Ciney – Paliseul 29-6-22 ».
- La date ultime de paiement est le **1-7-2022**.
- La date ultime d'enlèvement est le **12-7-2022**.
- Frais de vente : 10%
- Le Team Chef se réserve le droit de rejeter toute offre non conforme (entre autres qui n'aurait pas été rédigée sur le formulaire).

Important à savoir :

- La vente a lieu sans aucune garantie, ni quant aux vices cachés ou rédhibitoires, ni quant à la quantité et à qualité des choses vendues. Les indications fournies constituent de simples renseignements de bonne foi qui n'engagent d'aucune manière le vendeur. La possibilité de réparer les biens vendus aux fins de ré-utilisation ou de remise en circulation nous est inconnue. **Fin Shop ne garantit aucunement la possibilité de ré-utiliser ces biens. Il est fortement conseillé aux amateurs de venir personnellement se rendre compte de la quantité et de la qualité des choses vendues.**
- Il est fortement conseillé aux soumissionnaires de prendre leurs renseignements préalables **quant aux possibilités d'enlèvement** et de venir constater par eux-mêmes (visites possibles sur rendez-vous) la difficulté de ce chantier.
- Les photos disponibles sur notre site ont une valeur uniquement exemplative et ne constituent aucunement un engagement de la part de Fin Shop. Il est conseillé aux amateurs de venir se rendre compte sur place. Aucune réclamation de quelque nature que ce soit ne sera acceptée.
- Le personnel du SPW n'aidera pas à l'enlèvement et ne prêtera pas d'outils. Prière de venir avec le matériel et les moyens humains nécessaires à l'enlèvement.
- **L'adjudicataire qui achète un lot s'engage à reprendre l'intégralité du lot sans réserve. Des amendes sont prévues si tout n'est pas emporté (voir cahier des charges). L'intégralité des 2 lots devra être retirée pour le 12 juillet 2022 au plus tard. Une amende de 20€ par lot non retiré sera demandée à l'adjudicataire par jour de retard, dès le 13 juillet 2022. Tout lot ou toute partie de lot non enlevé le 20 juillet 2022 sera réputé abandonné au profit du SPW sans possibilité de remboursement pour l'acheteur.**